

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES.

La Chambre passe à la suite de la discussion des subsides.

Chemins de fer et Canaux, crédits imputables sur le capital, tranchée à Moncton, \$100,000.

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Le coût estimatif est de \$215,751.

M. CROCKET: Comment s'exécuteront les travaux?

L'hon. M. GRAHAM: Nous demandons des soumissions quand nous serons prêts à exécuter ces travaux.

L'hon. M. HAGGART: Ces travaux serviront-ils au Grand-Tronc-Pacifique?

L'hon. M. GRAHAM: Il n'y a pas de doute qu'il nous faudra transporter à cet endroit une partie des affaires et que cet ouvrage nous sera avantageux à ce point de vue-là, mais que cela se réalise ou non, nous avons besoin de ces travaux pour notre propre affaire.

M. CROCKET: Quand cet ouvrage sera-t-il terminé?

L'hon. M. GRAHAM: Pas avant deux ans. On se propose de le commencer au cours de l'été prochain.

L'hon. M. FOSTER: Si l'on n'eût pas construit le Grand-Tronc-Pacifique, aurait-on creusé cette tranchée dispendieuse dans l'intérêt de l'Intercolonial?

L'hon. M. GRAHAM: L'ingénieur en chef m'informe que nous devrions conseiller cette dépense dans notre propre intérêt, alors même qu'il n'existerait pas de Grand-Tronc-Pacifique.

M. BARKER: Le bureau de direction nommé récemment recommande-t-il pareille chose avant qu'on en soumette l'idée au Parlement?

L'hon. M. GRAHAM: En réalité, ces travaux furent projetés et approuvés par la Chambre avant même qu'il y eût une commission. On a voté \$50,000 à cette fin-là, mais nous n'avons pas encore pu obtenir le droit de passage.

M. BARKER: Quand on dépense des sommes aussi considérables en travaux de ce genre dont bénéficieront les autres chemins de fer on devrait tenter un effort pour faire payer à ces derniers leur part du coût des travaux.

M. CROCKET: A-t-on acquis le droit de passage sur une certaine partie de la ligne?

L'hon. M. GRAHAM: Pas encore.

M. S. HUGHES: Cette partie du chemin traverse-t-elle la ville?

L'hon. M. GRAHAM: Non. Il y a des différences de niveau dans la ville et nous voulons les éviter.

Ateliers pour locomotives et pour wagons, etc., à Moncton, \$343,825.

L'hon. M. GRAHAM: Ce crédit nous permettra de terminer les travaux considérables que nous avons faits à Moncton. L'année dernière, j'ai fourni tous les calculs détaillés des travaux exécutés à cet endroit, ce qui représentait environ \$3,000,000. C'est une dépense énorme, et je crois ne pas me tromper en disant que bien que les ateliers de Moncton ne soient pas aussi grands que ceux qu'on trouve sur le continent que j'ai visités, sous plusieurs rapports notre installation est meilleure que celle que nous trouvons dans d'autres pays, et que nous devrions réaliser de ce chef une économie. Nous avons déjà constaté des résultats avantageux de ce nouvel outillage, surtout si l'on tient compte du petit nombre d'ouvriers que nous employons.

M. CROCKET: L'honorable ministre peut-il nous dire le coût de l'outillage et celui des édifices?

L'hon. M. GRAHAM: Ce crédit n'est pas destiné aux machines, mais aux ateliers, aux cours et aux voies. Il y en a un autre plus loin pour la machinerie.

M. CROCKET: Est-ce à dire que les ateliers, les cours, etc., à l'exclusion de la machinerie, vont coûter \$3,000,000?

L'hon. M. GRAHAM: Oui, les nouveaux ateliers, les remises à locomotives, les installations de tête de ligne, etc., coûteront \$3,000,000 une fois terminés.

M. CROCKET: Et la machinerie est en plus?

L'hon. M. GRAHAM: Oui. Je crois qu'elle coûtera probablement un demi million de dollars.

M. CROCKET: Les nouveaux bâtiments sont-ils terminés? On devait construire un atelier pour la réparation des voitures à voyageurs, un autre pour la réparation des wagons à marchandises, et certains autres bâtiments; sont-ils actuellement terminés?

L'hon. M. GRAHAM: Ceux dont l'entreprise avait été adjugée sont terminés. Il s'agit ici de nouveaux bâtiments.

M. CROCKET: A-t-on donné à l'entreprise la construction de la remise à locomotives?

L'hon. M. GRAHAM: Non, mais ce sera bientôt fait.

M. BARKER: La Chambre est maintenant sous la direction d'une nouvelle commission; celle-ci a-t-elle à s'occuper de quelque manière des dépenses de la nature de celles que nous discutons en ce moment?